

Orange ASC : A l'initiative de la CGT 5M d'€ reversés aux CE !

Montreuil, le 20/09/2018

A l'initiative de la CGT, la majorité des élus du CCUES a décidé du reversement de 5 millions euros d'excédents ASC (budget dédié aux Activités Sociales et Culturelles) du CCUES vers les CE contributeurs. Cette décision va permettre à chacun des salariés d'Orange de pouvoir bénéficier d'une amélioration significative de leurs prestations ASC dans leurs CE d'appartenance.

Pour la CGT dès lors que les budgets le permettent, il est important que l'argent soit redistribué en proximité pour élargir les prestations ou les améliorer. Les élus CGT veilleront à ce que ces sommes bénéficient rapidement au personnel d'Orange et ne servent pas à constituer de matelas en vue des prochaines élections.

Depuis plusieurs élections, certains syndicats ont fait des ASC leur fond de commerce, quitte à dévoyer le sens même de l'existence des ASC. La CGT n'est jamais entrée dans ce jeu là. Les ASC sont une partie des activités des CE, au même titre que les AEP (activités économiques et professionnelles). AEP, dont les enjeux sont hautement stratégiques pour l'ensemble du personnel (formation, emploi, égalité pro, restructuration etc.).

À l'heure où certaines OS s'attribuent la paternité de la décision de reversement, il faut de rappeler que cette avancée a été obtenue à une très courte majorité : 12 voix pour, 11 contre et 1 abstention. Depuis plusieurs mois, le principe même de reversement des excédents budgétaires ASC du CCUES vers les CE en 2018 a été entravé par certains, préférant une opération visant à leur servir pour l'échéance électorale de 2019 ! Pour la CGT, les budgets ASC doivent bénéficier au quotidien des salariés, pas à la propagande électorale.



Pour aboutir à cette décision favorable au personnel d'Orange, les élus CGT du CCUES ont dû faire preuve de persévérance et surmonter les barrières que certains ont jugé bon de mettre en travers de leur chemin. D'ailleurs, il est assez amusant de voir que ce point a été mis à l'ordre du jour du CCUES du mois d'août avec un astérisque "**Points inscrits à l'ordre du jour à la demande des représentants CGT au CCUES**". Est-ce pour valoriser le travail des élus CGT auprès des salariés ? Ou bien une basse manœuvre pour diviser les élus de l'instance et priver les salariés de ce reversement ?

Ce qui compte aujourd'hui, c'est que cette résolution ait été adoptée afin que l'ensemble du personnel concerné puisse en bénéficier par la mise en place de prestations qui répondent à leurs attentes.

ASC mutualisées : Des prestations à faire évoluer.

Il existe des prestations ASC mutualisées (Enfance, vacances enfants, bons plan...) Bien que ces offres existent déjà, il en reste beaucoup à faire évoluer en 2018 pour répondre aux attentes actuelles des salariés, notamment celle sur **l'aide au transport pour les Vacances des Enfants.**

La décision est actuellement reportée....Espérons que, comme pour le reversement du reliquat aux CE, la demande trouve une issue favorable. Il est important de signaler que le budget ASC, le permet.

Les élus CGT veilleront à ce que l'issue de cette décision, comme pour toutes les décisions qui visent à l'amélioration des prestations offertes au personnel d'Orange, soit adoptée.